

pas récidiver, sous peine d'être traduit aux pieds du trône du Roi son maître.

Voltaire répondit au prélat en discutant théologiquement, historiquement, burlesquement. L'évêque tint parole en écrivant à Mr. de St. Florentin, & ce ministre mit fin à la correspondance littéraire en imposant silence à Voltaire, & lui défendant de parler à l'église.

Quelques tems après, Mr. l'évêque d'Annecy reçut une lettre signée le comte\*\*\*, qui se disoit parent de Voltaire. Ce comte disoit au prélat que Mr. de St. Florentin avoit envoyé à Voltaire une lettre signée de l'évêque d'Annecy, mais que le style en étoit si plat, & l'orthographe si mauvaise, qu'il ne falloit pas douter que la lettre ne fut supposée.

Le prélat ne répondoit pas au comte, mais il écrivit à Voltaire que rien n'étoit plus vrai que la lettre que son soi-disant parent affectoit de méconnoître; qu'il étoit fort peu touché du mépris qu'il faisoit de son style, peut-être un peu incommode pour lui; qu'à l'égard de son orthographe, il l'estimoit tout autant que la sienne. Ainsi finit la correspondance.

Curieux de savoir, par la déposition du curé de Ferney, si les actes de bienfaisance de Voltaire & sa charité envers les malheureux de sa terre répondoient à ce que ses partisans publioient avec enthousiasme, Mr. Hugonet, curé, m'assura que le vieux philosophe ne lui avoit jamais donné un sol pour ses pauvres; qu'il ne connoissoit de lui aucun acte de charité, excepté du bouillon qu'il laissoit prendre dans sa cuisine pour les malades, & 600 livres données par son testament avec la clause hypocrite: *Je donne aux pauvres de Ferney, s'il s'en trouve, 600 livr.* Il n'ignoroit pas que Ferney en étoit couvert; mais son testament devoit être public, & il avoit donné de sa terre l'idée d'une population riche qu'il avoit créée & dont il faisoit le bonheur.

A cette anecdote, Mr. Hugonet ajouta celle du passage de l'Empereur par Ferney, que voici: Voltaire, persuadé que ce Prince vien-